VILLE DE MARANGE-SILVANGE
12, rue de l'Abani - 57535 - Tél. 03 87 34 61 70 - Fax 03 87 34 61 75
Email : mairie.marange.silvange@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2009

Le 22 octobre 2009, à 19 heures 30, en Mairie, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Erwin BRUM, Maire, à la suite des convocations faites par lui en date du 15 octobre 2009.

Etaient présents :
Yves MULLER, Christiane TOUSSAINT, Marielle GREFF, Robert BUFFON, Diane WEIDER, Paul LINDEN, Monique ROSE, Alain LALLIER, Fabienne JOMINI, J.Claude AUBERTIN, Sylvie MISTRETTA, Bernard ROETTGER, Zahia MAMERI, Eugène KOMARNICKI, J.Claude BALTHAZARD, Sarah VITALE, Daniel PIERRE, Audéna ORTOLANI, Philippe GASPARELLA, Yvette WITZ

Etaient absents - excusés :
François MEOCCI pouvoir à Yves MULLER
Laure BAUDOIN pouvoir à Paul LINDEN
Jérôme HECQUET pouvoir à Marielle GREFF
Rebecca NOEL pouvoir à Erwin BRUM
Martine RAFALIMANANA pouvoir à Christiane TOUSSAINT
M.José BRIOTET pouvoir à Monique ROSE
Lucie LONDNER pouvoir à Audéna ORTOLANI
Joël SEMIN pouvoir à Daniel PIERRE

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2009
Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2009 est adopté à l'unanimité.

1.A – DECISION MODIFICATIVE n° 2

Rapport

Madame Diane WEIDER, adjointe au maire chargée des finances et du contrôle budgétaire, propose au conseil municipal, une décision modificative afin de prendre en compte des moins values sur certaines dépenses et recettes, ainsi que des dépenses nouvelles non prévues au budget primitif de l'exercice 2009.

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le budget primitif 2009 de la commune et les décisions modificatives,
VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 16 octobre 2009,
DECIDE l'inscription des crédits suivants au budget 2009 de la commune :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
ARTICLES	LIBELLE	DM2
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		
60611	Eau et assainissement	5 500,00
60631	Produits d'entretien	4 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	-3 526,21
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	-6 500,00
6237	Publications	6 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00

627	Services bancaires et assimilés	800,00
6282	Frais de garderies des bois	1 000,00
	TOTAL CHAPITRE 011	**10 273,79**
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
6553	Contingent service incendie	2 332,00
	TOTAL CHAPITRE 65	**2 332,00**
66-CHARGES FINANCIERES		
66112	ICNE	-1 400,00
	TOTAL CHAPITRE 66	**-1 400,00**
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		**11 205,79**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
ARTICLES	LIBELLE	DM2
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
722	Travaux en régie	9 775,15
	TOTAL CHAPITRE 042	**9 775,15**
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		
7023	Menus des produits forestiers	1 295,00
	TOTAL CHAPITRE 70	**1 295,00**
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		
746	Dotation générale décentralisation	688,00
74718	Participations autres	3 100,00
7473	Participation département	9 242,74
7478	Participation autres organismes	-19 825,00
	TOTAL CHAPITRE 74	**-6 794,26**
76 - PRODUITS FINANCIERS		
764	Revenus valeurs mobilières	1 838,66
	TOTAL **CHAPITRE 76**	**1 838,66**
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
7788	Autres produits exceptionnels	5 091,24
	TOTAL **CHAPITRE 77**	**5 091,24**
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		**11 205,79**

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitres	Articles	Libellés	Détails	DM2
040	2313	constructions travaux en régie	aménagement salle Nocentini	- 2 000,00 €
			rénovation ancienne mairie	-7 400,00
			Sanitaire FM	7 277,48
			Façade FM	9 235,78
			Total	**7 113,26 €**
	2315	installations travaux en régie	réfection mur de Narpange	- 20 300,00 €
			Peintures routières	22 961,89
			Total	**2 661,89 €**
20	202	Frais d'étude documents d'urbanisme	Révision PLU	16 910,00 €
			Démarche AEU	20 800,00 €
			Total	**37 710,00 €**
	2031	frais d'études	étude faisabilité ZAC les Altroses	5 600,00 €
			étude pour le déplacement des services techniques	- 5 000,00 €
			étude finalisation terrain R.Berthel	- 14 344,68 €
			Total	**-13 744,68 €**
21	2111	terrains	terrain Seille Adennes	- 2 200 000,00 €
			terrain Thomas	614,17 €
			Total	**- 2 199 385,83 €**
	2162	Fonds bibliothèque	livres bibliothèque	**800,00 €**

23	2313	constructions	façade école maternelle F.Midy + plafond	6 000,00 €
			porte entrée mairie	- 20 000,00 €
			sols ancienne mairie	7 400,00 €
			isolation 2 salles maternelle La Rousse	- 6 000,00 €
			travaux salle Nocentini	6 280,00 €
			Total	**- 6 320,00 €**
	2315	installations	city stade + skate park	- 30 000,00 €
			requalification du Billeron	- 252 000,00 €
			Total	**- 282 000,00 €**
		TOTAUX		**-2 453 165,36**

INVESTISSEMENT RECETTES

Chapitres	Articles	Libellés	Détails	DM2
024	024	produits des cessions d'immobilisations	terrains Seille Andennes	- 2 200 000,00 €
			terrains Jailly II	- 62 015,00 €
			maternelle Ternel	- 230 000,00 €
			école élémentaire du Centre	- 130 000,00 €
			terrain (Levaux)	- 500,00 €
			terrain VR 52	3 945,00 €
			appartement place Mendes France	176 100,00 €
			Total	**2 442 470,00**
13	1321	subvention d'équipement Etat	accessibilité personnes à mobilité réduite	- 20 000,00 €
			Convention giratoire	43 127,76 €
			Convention Jailly 2	117 481,88 €
			Signalétique Jailly	2 000,00 €
			Travaux église	8 000,00 €
			Total	**150 609,64 €**
	1322	subvention d'équipement Région	AEU	6 080,00 €
			Total	**6 080,00 €**
	1323	subvention d'équipement Département	Pacte 57	- 165 000,00 €
			PLU	3 735,00 €
			Total	**- 161 265,00 €**
	1326	subvention autres établis. publics loc.	Ademe AEU	6 080,00 €
			Total	**6 080,00 €**
	1328	autres subventions d'équipement	PVR Jailly II (LIDL)	15 000,00 €
			Total	**15 000,00 €**
	1341	DGE	réfection cours F. Midy et clôture	- 27 200,00 €
			Total	**- 27 200,00 €**
		TOTAUX		**- 2 453 165,36 €**

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	23
Contre	:	6

2.A – ACCUEIL PERISCOLAIRE – ACQUISITIONS – DEMANDE DE CONCOURS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Rapport

Monsieur Paul LINDEN, adjoint au Maire chargé de l'Education et de la Jeunesse présente au conseil municipal la liste de matériel à acquérir pour les activités du périscolaire et l'animation adolescents,

- pour le périscolaire, il s'agit de l'acquisition de lits-couchettes, d'un lave-vaisselle et de trottinettes pour un montant de 1 120,58 euros HT,
- pour l'animation « Adolescents », équipement de la salle (babyfoot – mini-chaîne – réfrigérateur) et matériel de camping pour un montant de 2 715,00 euros HT

Ces acquisitions sont susceptibles d'être subventionnées par la CAF à hauteur de 40%.

Le financement de ce programme sera assuré comme suit :

- subvention de la CAF	:	1 534,43 euros
- fonds propres	:	2 301,65 euros

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 16 octobre 2009,

DECIDE d'adopter le plan de financement ci-dessus,

SOLLICITE l'attribution d'une subvention de la CAF de la Moselle, au taux maximum,

DECIDE d'inscrire la dépense correspondante au Budget Primitif 2010,

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	29
Contre	:	0

3.A– DENOMINATION DE RUE

Rapport

Madame Marielle GREFF, adjointe au Maire chargée du Cadre de Vie et de l'Environnement explique au conseil municipal que la commission « Environnement et Cadre de Vie » a proposé de dénommer la rue qui dessert le lotissement du Moulin de Marange « Impasse du Stade ».

Il est proposé au conseil municipal d'adopter cette proposition.

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'avis favorable du bureau municipal,
VU l'avis favorable de la commission Environnement et Cadre de Vie en date du 21 octobre 2009,

DECIDE de dénommer la rue qui dessert le lotissement du Moulin de Marange « Impasse du Stade ».

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	29
Contre	:	0

4.A – ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES PERSONNES AGEES DE PLUS DE 26 ANS – AVENANTS A LA CONVENTION AVEC LA MISSION LOCALE POUR L'ANNEE 2009

Rapport

Madame Monique ROSE, adjointe au maire chargée de l'emploi, explique au Conseil Municipal que dans le cadre d'une action concertée avec les communes d'Amanvillers, de Montois-la Montagne, de Roncourt, de Sainte-Marie-aux-Chênes, de Saint-Privat-la Montagne et de Marange-Silvange, dont l'objectif commun est d'organiser et de développer l'accompagnement dans un parcours d'insertion professionnelle des personnes âgées de 26 ans et plus, rencontrant des difficultés d'insertion et résidant dans les communes concernées, la Mission Locale propose de mettre à disposition de la commune de Marange-Silvange un conseiller en insertion pour une durée hebdomadaire de 2 heures.

Le coût de la prestation est fixé à 7 805,77 euros pour l'année 2009.

Les modalités d'exécution de cette mission sont définies par une convention entre la commune et la Mission Locale.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2009 à cette convention, les crédits nécessaires étant inscrits au budget 2009 de la commune au compte 6558.

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU le budget de la commune pour l'exercice 2009,
VU la convention du 1er juin 2004 relative à l'accompagnement vers l'emploi des personnes de Marange-Silvange âgées de plus de 26 ans au chômage,
VU les projets d'avenants proposés par le Président de la Mission Locale,
VU l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 9 juin 2009,
VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 16 octobre 2009,
CONSIDERANT l'intérêt social pour la commune d'organiser l'accompagnement vers l'emploi de ces personnes,
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2009 à la convention du 1er juin 2004.

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	29
Contre	:	0

5.A – CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET MISE EN SECURITE DU SITE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant projet sommaire de création d'un terrain de football en gazon synthétique et mise en sécurité du site.

Le montant estimatif des travaux est estimé à 1 246 300,00 euros HT.

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Régional au titre de sa politique de Développement Territorial.

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le projet de création d'un terrain de football en gazon synthétique,
VU l'avis favorable de la commission des travaux du 6 octobre 2009,
VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 16 octobre 2009,
AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter auprès du conseil municipal, une subvention d'investissement au titre de sa politique de développement territorial.

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	29
Contre	:	0

5.A – CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET MISE EN SECURITE DU SITE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'UNION EUROPENNE

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant projet sommaire de création d'un terrain de football en gazon synthétique et mise en sécurité du site.

Le montant estimatif des travaux est estimé à 1 246 300,00 euros HT.

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par l'Union Européenne au titre du FEDER.

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le projet de création d'un terrain de football en gazon synthétique,
VU l'avis favorable de la commission des travaux du 6 octobre 2009,
VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 16 octobre 2009,
AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Union Européenne une subvention au taux maximum au titre du FEDER.

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	29
Contre	:	0

5.A – CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET MISE EN SECURITE DU SITE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant projet sommaire de création d'un terrain de football en gazon synthétique et mise en sécurité du site.

Le montant estimatif des travaux est estimé à 1 246 300,00 euros HT.

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Général de la Moselle au titre du PACTE 57.

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le projet de création d'un terrain de football en gazon synthétique.
VU l'avis favorable de la commission des travaux du 6 octobre 2009,
VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 16 octobre 2009,
AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Général de la Moselle une subvention, dans le cadre du PACTE 57, au titre de la dotation garantie et au titre d'abondements complémentaires.

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	29
Contre	:	0

5.A – CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET MISE EN SECURITE DU SITE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA LIGUE DE FOOTBALL

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'avant projet sommaire de création d'un terrain de football en gazon synthétique et mise en sécurité du site.

Le montant estimatif des travaux est estimé à 1 246 300,00 euros HT.

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par la Ligue de Football.

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de création d'un terrain de football en gazon synthétique,

VU l'avis favorable de la commission des travaux du 6 octobre 2009,

VU l'avis favorable de la commission des Finances en date du 16 octobre 2009,

AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Ligue de Football, une subvention au taux maximum.

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	29
Contre	:	0

5.B – DEPLACEMENT ET SUPPRESSION DE CHEMINS

Rapport

Monsieur le Maire explique au conseil municipal la nécessité de déplacer et supprimer des chemins ruraux situés aux abords du stade Roger BERTHEL.

Il s'agit plus précisément :
- de supprimer la partie du chemin rural situé entre les deux terrains,
- de déplacer le chemin rural cadastré actuellement sur le terrain stabilisé.

Motion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation des chemins ruraux,

VU l'avis favorable de la commission des travaux du 6 octobre 2009,

DECIDE d'ouvrir une enquête publique sur le projet défini ci-dessus,

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	:	29
Pour	:	23
Contre	:	6

Extrait certifié conforme.
Marange-Silvange, le 23/10/2009
LE MAIRE :

MAIRIE DE MARANGE-SILVANGE
57535